

# A contrecœur, Lausanne accueillera 50 requérants de plus

## ASILE

La ville rouvrira les portes de son abri de Coteau Fleuri, tout en souhaitant une meilleure répartition des requérants.

Une semaine après l'annonce de l'ouverture d'un centre d'accueil provisoire pour cent requérants d'asile à Nyon, la Municipalité de Lausanne a publié hier un communiqué annon-

çant la réouverture prochaine de son abri PCI de Coteau Fleuri. Elle répond ainsi favorablement à une récente demande de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) et offre cinquante places d'accueil supplémentaires. Situé à proximité du foyer d'aide d'urgence de Venes, l'abri de Coteau Fleuri a joué plusieurs fois le rôle de roue de secours ces dix dernières années. La date de sa remise en service n'a pas encore été fixée, puisque la convention entre la commune et l'EVAM n'a pas encore été établie.

Si la nouvelle a ravi les responsables de l'EVAM, qui sont confrontés depuis le mois de septembre dernier à un afflux massif de nouvelles demandes, la forme du communiqué n'a pas manqué de les surprendre. Le texte comportait en effet un passage frisant le coup de gueule: «La Municipalité relève qu'elle accueille déjà un nombre important de requérants d'asile, représentant 1,25% de la population résidente, alors que pour l'ensemble des autres communes de plus de 2000 habitants du canton, le taux moyen n'est que de 0,86%. Elle observe aussi que l'ouest du canton ne participe pratique-

ment pas à l'effort de solidarité requis par la loi. Elle espère dès lors que tout soit mis en œuvre pour que les initiatives à venir pour augmenter les capacités d'hébergement concernent d'autres régions du canton.»

## Claire disproportion

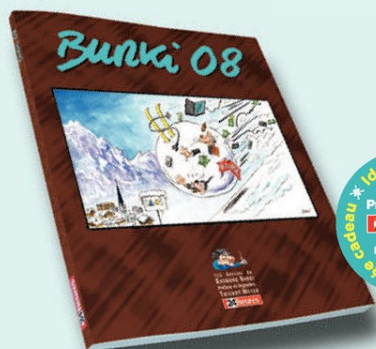
Municipal lausannois en charge de la Sécurité sociale et de l'environnement, Jean-Christophe Bourquin confirme les propos: «Nous avons choisi de communiquer cette nouvelle de manière spécifique, car nous constatons que si chacun fait son devoir, certains le font net-

tement plus que d'autres. Lausanne accueille déjà beaucoup de requérants, mais récupère en plus, durant la journée, une bonne partie des requérants logés dans les communes de l'Ouest de son agglomération. Nous constatons une claire disproportion entre les communes du canton et je pense que des communes comme Vallorbe ou Bex pourraient aussi en témoigner. Notre démarche vise donc à soutenir les efforts du canton, qui a récemment fait preuve de sa volonté de mieux répartir les requérants sur le territoire.»

SYLVAIN MULLER

## PUBLICITÉ

Commandez le Burki 08 sans tarder!



Ideé cadeau  
Fr. 41.-  
Prix abonnés  
**24heures**  
Non abonnés:  
Fr. 46.-  
Ideé cadeau

Commande par fax: 021 349 45 89  
Commande par téléphone: 021 349 45 95  
Commande par internet: <http://shop.24heures.ch>

[www.24heures.ch](http://www.24heures.ch)

**24heures**



BERECY MARTIN - A

L'abri PCI de Coteau Fleuri, dans le quartier des Boveresses, accueillera prochainement 50 requérants d'asile.